

N°1921

du 06  
JANVIER  
2026

Pour la Patrie

# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses



LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE  
ET OPÉRATION KOUNDJOARÉ

P.6

Le bilan présenté aux députés

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE  
DES POLITIQUES ET DES  
PROGRAMMES BUDGÉTAIRES

P.4

Constats et recommandations du FMI

TERRITORIALITÉ DE  
L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

P.3

La durée ramenée à "plus de 3 mois"  
pour un établissement stable

# DISCOURS DU P.C. À LA NATION

## L'écoute pour des actions directes

P.3

\*Le credo du PC en 2026 : aller vers ceux qui sont loin du centre ou de la capitale

### EN PLUS...

#### **À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

#### **APRÈS LA SESSION INTENSE DE L'ANNÉE**

Des vacances pour les élus du peuple

#### **ÉDUCATION**

#### **DES 7 AXES PRIORITAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EN 2026**

La validation des échelles de compétences scolaires et l'arrimage de la formation et la recherche à la réalité du terrain en bonne place

#### **AGRICULTURE**

#### **GRANDES JOURNÉES PROMOTIONNELLES AUTOUR DES FILIÈRES RIZ, MAÏS ET MARAÎCHAGE**

Valorisation des produits locaux et renforcement des liens entre tous les acteurs de la chaîne agricole

#### **SOCIALES**

#### **VALORISATION DES PERSONNES ÂGÉES**

Des réformes institutionnelles pour mieux encadrer les aînés

#### **SANTÉ**

#### **TROUBLE DÉPRESSIF**

Communément appelé dépression, le trouble dépressif peut conduire au suicide... On en guérit

" Je forme donc le vœu que 2026 soit une année de paix et d'équilibre, une année de progrès et d'espérance, une année de solidarité et de confiance. A chaque famille togolaise mes vœux de santé, de sérénité et de réussite ; à nos jeunes, je leur dis d'avoir confiance en leur avenir ; à nos aînés, je souhaite la reconnaissance et le respect auxquels ils ont droit ; à tous ceux qui traversent une épreuve de trouver soutien et réconfort. Je souhaite enfin que chacun soit fier de dire : je suis Togolais, je suis Togolaise ". Ainsi parla le Président du Conseil Faure Gnassingbé, lors de son allocution à la nation à l'occasion des fêtes de fin d'année...



Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé

# Bonne & heureuse année 2026

## SANTÉ

## TROUBLE DÉPRESSIF

Communément appelé dépression, le trouble dépressif peut conduire au suicide... On en guérit

**Le trouble dépressif** (également connu sous le nom de dépression) est un problème de santé mentale courant. Il se caractérise par la présence d'une humeur dépressive ou d'une perte durable de la capacité à éprouver du plaisir ou de l'intérêt.

Il faut distinguer la dépression des changements d'humeur ordinaires et des sentiments que peut inspirer la vie quotidienne. La dépression peut avoir une incidence sur tous les aspects de la vie, y compris les relations avec la famille, les amis et, plus généralement, l'entourage. Elle peut être la conséquence ou l'origine de problèmes scolaires ou professionnels.

N'importe qui peut souffrir de dépression. Les personnes victimes de maltraitance ou ayant vécu des pertes traumatisantes ou d'autres événements stressants sont plus susceptibles que les autres de souffrir de dépression. La dépression touche davantage les femmes que les hommes.

On estime que 4,0 % de la population souffre de dépression, dont 5,7 % des adultes (4,6 % des hommes et 6,9 % des femmes) et 5,9 % des personnes âgées de 70 ans ou plus. À l'échelle mondiale, environ 332 millions de personnes souffrent de dépression. La dépression est environ 1,5 fois plus fréquente chez la femme que chez l'homme. Dans le monde, plus de 10 % des femmes enceintes et des femmes qui viennent d'accoucher souffrent de dépression. On estime que quelque 727 000 personnes se sont suicidées en 2021. Le suicide est la troisième cause de décès chez les 15-29 ans.

Dans les pays à revenu élevé, seul un tiers environ des personnes souffrant de dépression bénéficient de soins de santé mentale.

Le manque de ressources, le manque d'investissements en faveur des soins de santé mentale, le manque de soignants formés et la stigmatisation sociale associée aux troubles mentaux sont autant d'obstacles à une prise en charge efficace.

**Maurille AFERI****Principaux faits**

- La dépression est un trouble mental courant.
- À l'échelle mondiale, on estime que 5,7 % des adultes souffrent de dépression.
- La dépression touche davantage les femmes que les hommes.
- La dépression peut conduire au suicide.
- Il existe des traitements efficaces pour soigner la dépression légère, modérée ou sévère.

**Symptômes et typologie**

L'épisode dépressif se caractérise par la présence d'une humeur dépressive (sentiment de tristesse et de vide, irritabilité), qui s'accompagne parfois d'une perte de la capacité à éprouver du plaisir ou de l'intérêt.

Il faut distinguer l'épisode dépressif des fluctuations ordinaires de l'humeur. En cas d'épisode dépressif, l'humeur dépressive est présente la plus grande partie de la journée, presque tous les jours et pendant au moins deux semaines.

D'autres symptômes sont également présents, notamment :

- difficultés de concentration
- sentiments de culpabilité excessive ou faible estime de soi
- désespoir face à l'avenir
- idées suicidaires
- troubles du sommeil
- fluctuations de l'appétit ou du poids
- fatigue intense ou perte d'énergie.

La dépression peut entraîner des difficultés dans tous les domaines de la vie, auprès de l'entourage, au sein de la famille et dans le cadre professionnel ou scolaire.

Un épisode dépressif peut être classé comme léger, modéré ou sévère en fonction du nombre et de la gravité des symptômes, ainsi que de leur impact sur le fonctionnement de la personne concernée.

Il existe différents types de trouble dépressif :

- le trouble dépressif à épisode unique : la personne vit son premier et seul épisode ;
- le trouble dépressif récurrent : la personne a déjà vécu au moins deux épisodes dépressifs ; et
- le trouble bipolaire : il s'agit d'une alternance d'épisodes dépressifs et de périodes marquées par l'apparition de symptômes maniaques (euphorie ou irritabilité, activité ou énergie accrue et autres symptômes tels que

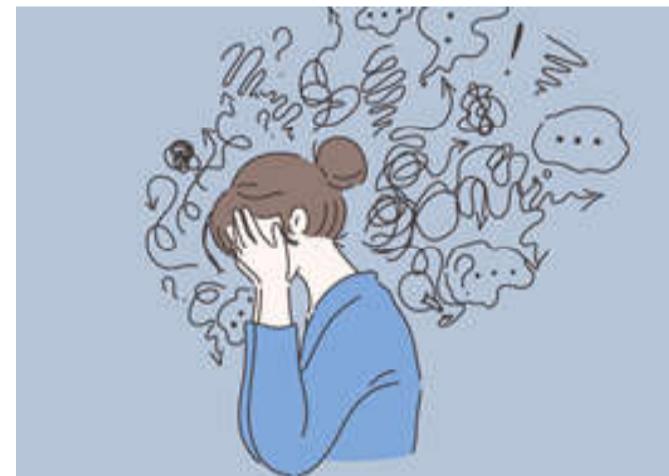
logorrhée, accélération du cours de la pensée, augmentation de l'estime de soi, diminution du besoin de sommeil, distractibilité et impulsivité accompagnée de témérité).

Le terme de dépression est aussi utilisé en référence à plusieurs types de troubles dépressifs. Certains sont classés dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, 5th ed, Text Revision by specific symptoms:

- Trouble dépressif majeur (souvent appelé dépression majeure)
- Trouble dépressif persistant

touchée et son état dépressif.

La dépression est étroitement liée à la santé physique, sur laquelle elle a une incidence. Bon nombre des facteurs qui influent sur la dépression (comme l'inactivité physique ou l'usage nocif de l'alcool) sont également des facteurs de risque connus de pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les affections respiratoires. Les personnes atteintes de ces pathologies peuvent également souffrir de dépression en raison des difficultés associées à la prise en



(dysthymie)

· Autre trouble dépressif spécifié ou non

D'autres sont classés par étiologie :

- Trouble dysphorique prémenstruel
- Trouble dépressif dû à un autre trouble somatique
- Trouble dépressif induit par une substance/traitement

Les troubles dépressifs peuvent survenir à tout âge, mais se développent généralement entre le milieu de l'adolescence, au cours de la vingtaine ou de la trentaine (voir aussi Troubles dépressifs chez l'enfant et l'adolescent). En médecine générale, environ 13 % des patients ont un diagnostic de dépression.

charge de leur état.

L'efficacité des programmes de prévention de la dépression est prouvée. Les approches communautaires efficaces en la matière comprennent des programmes scolaires visant à renforcer une aptitude positive à faire face aux difficultés chez les enfants et les adolescents. Les interventions destinées aux parents d'enfants présentant des troubles du comportement peuvent soulager les symptômes dépressifs chez les parents et avoir des répercussions positives sur leurs enfants. Les programmes d'exercice physique à l'intention des personnes âgées peuvent aussi prévenir efficacement la dépression.

**Diagnostic et traitement**

Il existe des psychothérapies et des médicaments efficaces contre la dépression. Si vous présentez des symptômes de dépression, consultez un médecin.

Les psychothérapies sont les premiers traitements de la dépression. Dans les cas de dépression modérée ou sévère, elles peuvent être

(suite à la page 7)

## CAFÉ LITTÉRAIRE

"*Le Jeu de la Réussite*", de Didier Nagbé livré au public le 30 décembre 2025

Le mardi 30 décembre 2025 s'est tenu le dernier café littéraire de l'année en faveur du "Livre du Mois". Et l'ouvrage choisi pour le mois de décembre est "*Le Jeu de la Réussite*", de Didier Nagbé.



Inspiré d'un jeu auquel il participait, M. Nagbé montrait dans son livre que la réussite peut être transmise et comprise à travers des mécanismes concrets, comparables à ceux d'un jeu bien structuré. L'auteur accorde une place centrale à la connaissance de soi, à l'identité personnelle et à l'importance de la filiation biologique qui sont des repères dans un monde où l'ambition se confronte constamment à la compétition. "Avant d'emprunter un chemin où d'autres ont échoué, il faut comprendre ce qui leur est arrivé", a-t-il expliqué.

Il ajoute que réussir, c'est arriver à réaliser ce pourquoi on est venu sur terre. Pour lui, comprendre son histoire familiale, interroger ses origines et connaître le parcours de ceux qui nous ont précédés sont des étapes essentielles pour avancer sereinement dans

la vie. Mieux, "la réussite c'est accomplir ce pourquoi on existe, et à faire bien, entièrement et sans retard"

Dans "*Le Jeu de la Réussite*", Didier Nagbé, expert en marketing et communication, retrace les règles de stratégies utilisées en entreprise qu'il invite à appliquer dans la vie personnelle. Il est conçu en trois parties :

- Le premier tome parle de soi, de ses relations et de la façon d'affronter l'adversité.

- Le deuxième tome abordera des stratégies plus concrètes.

- Le troisième tome traitera du "côté mystère", c'est-à-dire des influences extérieures qui jouent un rôle dans la réussite.

Beaucoup d'enseignement dans cet ouvrage qui incite à la réussite. L'auteur soutient que pour réussir, il

ne suffit pas de rêver ou d'attendre la chance. La vraie réussite commence par la connaissance de soi.

Didier NAGBE est un auteur togolais dont la plume puissante et réfléchie explore les thèmes de l'identité, de la réussite, de la foi et du sens. Ses écrits sont le prolongement naturel d'un parcours de plus de 17 ans dans la communication institutionnelle, le marketing stratégique et la transformation de marques en Afrique de l'Ouest.

Notons que le "Livre du mois" est une organisation du ministère du Tourisme, de la culture et des arts qui choisit chaque mois un ouvrage d'un auteur togolais, ouvrage qui est présenté en café littéraire afin de le familiariser au public.

## NÉCROLOGIE

L'actrice et animatrice de télévision française  
**Evelyne Leclercq est morte à 74 ans**



Evelyne Leclercq, née le 11 juillet 1951 à Nointel, dans l'Oise, en Picardie, et morte à Grasse le 30 décembre 2025, est une speakerine, animatrice de télévision et actrice française. Évelyne Leclercq est une figure emblématique de la télévision française, particulièrement célèbre pour avoir été l'un des visages historiques de la chaîne TF1. Elle a acquis une immense notoriété nationale en coanimant, de 1985 à 1993, le célèbre jeu matrimonial "Tournez manège !" aux côtés de Fabienne Égal et Simone Garnier. Avant ce succès, elle avait débuté sa carrière comme speakerine à Nice, puis sur la première chaîne nationale dès son lancement en 1975. Parallèlement à ses activités d'animatrice, elle a participé régulièrement à l'émission culte "Les Grosses Têtes" sur RTL et a coanimé des programmes populaires tels qu'"Intervilles". Enfin, elle a également mené une carrière sur les planches en jouant dans plusieurs pièces de théâtre de boulevard.

Évelyne Leclercq grandit dans les Alpes-Maritimes. Après avoir obtenu le bac avec la mention "bien", elle veut devenir hôtesse de l'air. Son père refuse, mais un compromis est trouvé : elle est inscrite à Nice dans une école de secrétariat, section "hôtesse".

En février 1969, dans le cadre de son école d'hôtesse, Évelyne Leclercq

assure une permanence au congrès de la Confédération internationale des fabricants de chaussures qui se tient à Nice, à l'hôtel Plaza ; elle est filmée par une équipe de télévision régionale venue y faire un reportage. Après la diffusion du reportage, Monsieur Donot, directeur de l'ORTF-Nice, la remarque et lui demande de venir le lendemain faire des essais ; elle est aussitôt engagée. Elle commence alors, âgée de 17 ans, une carrière à la télévision comme speakerine à Nice sur la chaîne régionale de l'ORTF ; elle est à cette date la plus jeune speakerine de France.

Depuis les années 1970 jusqu'en octobre 2012, elle a eu une carrière professionnelle accomplie par les présentations

et les réalisations d'émissions de grande écoute. Elle réalise en cette année son retour télévisé sur la chaîne de la TNT locale IDF1 avec l'émission ID Voyage. De 2010 à 2011, elle retourne à l'émission Les Grosses Têtes animée par Philippe Bouvard sur la radio RTL. De 2016 à 2020, elle fait un retour dans la pièce de théâtre Ma colocataire est une garce aux côtés de Maurice Risch. En 2020, elle joue en tournée la pièce de théâtre Les 3 Glorieuses avec Sophie Darel et Danièle Gilbert.

Evelyne Leclercq est morte le mardi 30 décembre 2025, à l'âge de 74 ans, d'une longue maladie, à Grasse (France).

# DISCOURS DU P.C. À LA NATION

## L'écoute pour des actions directes

**\* Le credo du P.C en 2026 : aller vers ceux qui sont loin du centre ou de la capitale**

"Je forme donc le vœu que 2026 soit une année de paix et d'équilibre, une année de progrès et d'espérance, une année de solidarité et de confiance. A chaque famille togolaise mes vœux de santé, de sérénité et de réussite ; à nos jeunes, je leur dis d'avoir confiance en leur avenir ; à nos aînés, je souhaite la reconnaissance et le respect auxquels ils ont droit ; à tous ceux qui traversent une épreuve de trouver soutien et réconfort. Je souhaite enfin que chacun soit fier de dire : je suis Togolais, je suis Togolaise ". Ainsi parla le Président du Conseil Faure Gnassingbé, lors de son allocution à la nation à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**Eric J.**

### Un Président du Conseil à l'écoute

Lors de son discours, Faure Gnassingbé n'y est pas allé par quatre chemins pour dessiner sa vision pour le Togo dans les années à venir. « Protéger, rassembler, transformer : voilà notre chemin pour l'année qui vient. C'est le socle de notre action. Il guidera chaque décision, chaque programme, chaque effort de votre Gouvernement. Je veux une République qui vous protège mieux, qui nous rassemble davantage, qui transforme plus vite notre pays », a-t-il indiqué. Tout un programme...

Revenant sur l'année 2025 écoulée, le Président Conseil n'a pas caché ses appréhensions au peuple togolais. Pour lui, 2025 a été une année charnière où le pays a connu des épreuves, des moments de

doute. Mais avec l'adoption de la Ve République, le Togo est devenu une démocratie parlementaire, une réforme qui marque l'évolution la plus profonde de notre Constitution depuis plus de trente ans. A l'en croire, cette nouvelle République concerne directement la vie de tous les jours des Togolais et la manière dont les décisions sont prises en leur nom. « Certains d'entre vous se demandent si cette réforme changera vraiment quelque chose dans leur vie, si elle peut ouvrir une dynamique nouvelle pour notre pays. Je veux vous répondre clairement : la réponse est oui », a affirmé Faure Gnassingbé.

Le PC explique qu'avec cette nouvelle Constitution, le centre de gravité de la vie politique du pays a changé. « Désormais, la politique de la Nation se décide d'abord au Parlement. Le Gouvernement est responsable devant vos élus. Quant au Sénat, il porte la voix des territoires.



Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé

Les régions et les communes jouent ainsi un rôle plus important », dit-il, indiquant un changement de méthode, faire vivre autrement la démocratie togolaise, ouvrir un nouveau chapitre et sans casser ce qui a été construit.

Dans cette nouvelle vision Faure Gnassingbé veut protéger, rassem-

bler et transformer. Il explique : Protéger, c'est la première responsabilité d'un État. Et c'est la première mission que je me donne, et que je donne à mon Gouvernement pour 2026. Une protection pour les familles, les villages et le pays tout entier. « On ne protège pas un pays seulement avec des armes. On le protège en

donnant à chacun une vie digne, en donnant une place à sa jeunesse, en évitant que la pauvreté, l'exclusion ou la colère ne deviennent des terreaux de la violence », précise-t-il.

La nouvelle vision passe aussi par le renforcement de l'unité nationale à travers une autre manière de gouverner, celle d'aller vers ceux qui sont loin du centre ou de la capitale, de faire en sorte que l'avenir du pays ne se joue pas seulement à Lomé, mais dans chaque préfecture, dans chaque commune, dans chaque village.

« Je veux que cette transformation en cours devienne visible partout. Et je veux qu'elle soit juste. Je veux qu'elle bénéficie à toutes les catégories sociales : aux femmes, qui portent l'économie informelle ; aux jeunes, qui portent l'innovation ; aux agriculteurs, qui nourrissent la Nation ; aux entrepreneurs, qui créent de l'emploi ; aux travailleurs, qui bâissent le pays ; aux personnes vulnérables, qui ne doivent jamais être oubliées », a martelé Faure Gnassingbé.

### TERRITORIALITÉ DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## La durée ramenée à « plus de 3 mois » pour un établissement stable

**Late Pater**

activités durent plus de trois (3) mois. Jusqu'ici, cette durée était de « plus de six (6) mois ».

A contrario, on ne considère pas qu'il y a établissement stable si : il est fait usage d'installations aux seules fins de stockage ou d'exposition de marchandises appartenant à l'entreprise ; des marchandises appartenant à l'entreprise sont entreposées aux seules fins de stockage ou d'exposition ; des marchandises appartenant à l'entreprise sont entreposées aux seules fins de transformation par une autre entreprise ; une installation fixe d'affaires est utilisée aux seules fins de publicité ; une installation fixe d'affaires est utilisée aux seules fins d'exercer, pour l'entreprise, toute autre activité de caractère préparatoire ou auxiliaire ; une installation fixe d'affaires est utilisée aux seules fins de l'exercice cumulé d'activités mentionnées aux cinq précédents cas, à condition que l'activité d'ensemble de l'installation fixe d'affaires résultant de ce cumul garde un caractère préparatoire ou auxiliaire.

L'impôt sur les sociétés est dû en tenant compte uniquement des bénéfices réalisés dans les entreprises exploitées au Togo ainsi que de ceux dont l'imposition est attribuée au Togo par une convention internationale relative aux doubles impositions. Ainsi, sont réputées exploitées au Togo, les sociétés et autres entités résidentes au Togo, c'est-à-dire dont le siège social, le lieu de direction effective ou la plateforme électronique est situé au Togo ; et les sociétés et autres entités non-résidentes disposant d'un établissement stable au Togo ou exploitant une plateforme électronique générant des revenus de source togolaise, sous réserve des dispositions des conventions internationales relatives aux doubles impositions. L'exploitation d'une entreprise, elle, s'entend de l'exercice habituel d'une activité commerciale qui peut soit s'effectuer dans le cadre d'un établissement stable, soit résulter de la réalisation d'opérations formant un cycle commercial complet.

Alors, l'expression établissement stable désigne une installation fixe d'affaires par l'intermédiaire de laquelle l'entreprise exerce tout ou partie de son activité. Et constituent notamment des établissements stables, un siège de direction ou d'exploitation ; une succursale ; un magasin de vente ; un entrepôt ; un bureau ; une usine ; un atelier ; une mine, carrière ou autre lieu d'extraction de ressources naturelles ; un chantier de construction, un projet de montage ou d'installation ou des activités de supervision liées à ce projet, mais seulement si ce chantier de construction, ce projet ou ces

L'impôt sur les sociétés est également appelé impôt sur le revenu des entreprises. Il s'élève à 27% du bénéfice déclaré et doit être réglé auprès de l'Office togolais des recettes. Les paiements sont effectués par accompagnement trimestriel aux dates limites du 31 janvier, 31 mai, 31 juillet et 31 octobre. L'Association des grandes entreprises du Togo a fait observer, en 2024, que ce taux d'imposition fixé à 27% fait partie des plus élevés de la zone UEMOA (Côte d'Ivoire et Guinée Bissau, à 25%). Elle a jugé que la fiscalité constitue une contrainte majeure à la compétitivité des entreprises au Togo et plaide à ramener ce taux à 25%. La fiscalité directe au Togo contient aussi l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), qui se trouve entre 0 et 35%.

Le gouvernement attend 201,064 milliards de francs Cfa en impôt sur les sociétés en 2026. On ne connaît pas les détails, par société.

### À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Des vacances pour les élus du peuple

Ouverte le 07 octobre dernier, la deuxième session de l'année 2025 de l'Assemblée nationale a été clôturée le 31 Décembre. A en croire le Président de l'institution, elle a été marquée par des travaux d'une intensité et d'une richesse exceptionnelles, témoignant de l'engagement collectif des députés à servir leur pays avec dévouement et abnégation.

**F. Woussou**

### Une session sans répit

Durant cette "session budgétaire", non seulement le budget exercice 2026 et la loi de finances rectificative de 2025 ont été adoptés mais aussi, les députés se sont penchés sur d'autres textes tout et une interpellation du gouvernement sur les difficultés des populations à l'accès à l'eau potable dans certaines régions du pays.

En effet, durant les 3 mois qu'a duré cette session, les députés ont voté la loi de finances pour l'exercice 2026 estimée en ressources et en charges à 2 751 542 015 000 francs CFA, une progression de 14,8 % par rapport à 2025. La loi de finances rectificative pour l'exercice 2025, revient finalement à 2 436 milliards de francs CFA en charges et en ressources contre 2 396,6 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 39,4 milliards de francs CFA.

Lors de la cinquième séance de cette session, les élus du peuple ont procédé à la modification du cadre juridique et fiscal applicable au projet du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (GAO), un projet stratégique pour l'avenir énergétique de Togo.

« L'évolution du contexte opérationnel et institutionnel du gazoduc, marquée notamment par l'ouverture d'une seconde entrée de gaz à Takoradi au Ghana et par la multiplication des chargeurs, a rendu nécessaire une adaptation du cadre juridique en vigueur », a-t-on fait savoir.



Vue partielle du siège de l'Assemblée Nationale

Aussi, les députés ont accompagné le gouvernement à renforcer le cadre juridique et institutionnel dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive en adoptant une loi y relative. Selon le gouvernement qui a introduit le projet de loi, la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive constitue un enjeu majeur, dans la mesure où ces pratiques menacent directement la stabilité économique, la sécurité nationale et la crédibilité internationale des États. « L'adoption de ce projet de loi ainsi que son harmonisation avec les standards communautaires et internationaux, constituent les principales réponses apportées », soutiennent-ils.

On note également l'adoption en première lecture du projet de loi autorisant la ratification du protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique adopté à Addis-Abeba en 2018.

**Responsabilité et redevabilité des députés**

Avant de partir en congé, les députés se sont saisis de l'une des actualités majeures de ces derniers jours dans la région de la Kara où les populations éprouvent d'énormes difficultés à se procurer de l'eau potable. Conformément aux dispositions de l'article 16 de la Constitution et de l'article 112 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Kodjo Sevon-Tépé Adédzé, et le ministre délégué chargé de l'eau et de l'assainissement Séna Alipui sont venus éclairer la lanterne des élus sur le sujet.

Il est dit que la situation est due aux effets du changement climatique, marqués par une baisse significative de la pluviométrie, ayant entraîné un faible remplissage du barrage de la Kozah, passé de 16,10 mètres en octobre des années précédentes à 7,80 mètres en octobre 2025. Les solutions pour y remédier ont été dévoilées.

Pour Sélim Komi Klassou, le Président de l'Assemblée nationale, cette session, inaugurée le 07 octobre dernier, a été marquée par des travaux d'une intensité et d'une richesse exceptionnelles, témoignant de

ce engagement collectif à servir notre chère Nation avec dévouement et abnégation. « Durant cette session, nous avons écrit ensemble une page importante de notre histoire parlementaire. Nous portons ensemble les espoirs de toute une Nation. Une Nation qui rêve, qui aspire, qui croit. Nous sommes les gardiens de ces rêves. Et c'est un honneur immense, mais aussi un devoir sacré, de continuer à tracer pour notre peuple, les sillons d'un avenir plus radieux. Que nos actions contribuent à écrire une romance commune, celle d'une République forte, en paix, solidaire et qui progresse », a-t-il déclaré lors de la séance de clôture de la session.

A lui d'inviter ses collègues, durant cette intersession, à maintenir un contact étroit avec les valeureuses populations de leur circonscription, écouter leurs aspirations, répondre à leurs préoccupations, et leur expliquer avec pédagogie, calme et sérenité, la vision du Président du Conseil, cette vision qui se repose sur trois piliers : protéger, rassembler et transformer. « Ces mots doivent résonner dans les villages, dans les villes et dans les foyers, car ils symbolisent l'essence même de notre projet national et caractérisent le régime parlementaire », a-t-il préciser.

Si des sessions extraordinaires ne les obligent pas à répondre épisodiquement à l'hémicycle, le retour des députés à l'Assemblée nationale est fixé au premier mardi du mois d'Avril 2026, en conformité avec l'article 12 de la Constitution du 6 Mai 2024.

## ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES BUDGÉTAIRES

### Constats et recommandations du FMI

#### Late Pater

Les autorités togolaises ont demandé au Fonds monétaire international (FMI) une série d'examens sur la gouvernance du pays, pour sûrement mieux faire. «Pour renforcer la gouvernance et l'environnement des affaires, elles ont demandé au FMI une évaluation diagnostique de la gouvernance et elles comptent publier le rapport d'évaluation diagnostique de la gouvernance (fin décembre 2025, proposé). Dans l'intervalle, elles se sont engagées à modifier le cadre juridique des marchés publics pour rendre obligatoires le recueil et la publication du nom et de la nationalité des propriétaires effectifs des entreprises adjudicataires des marchés publics (fin décembre 2025) ... Nous nous engageons à publier le rapport diagnostique d'évaluation de la gouvernance», renseignait le mémorandum envoyé au FMI. Eh bien, après son diagnostic des politiques climatiques du Togo, le Fonds a récemment dévoilé son rapport d'assistance technique sur les méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques et la performance des programmes budgétaires. C'est du 16 au 27 juin 2025 que le Département des finances publiques du FMI a effectué sa mission au Togo. Voici ses principales conclusions sur ce qu'elle a constaté.

**La mise en œuvre opérationnelle de l'évaluation de la performance est une démarche encore récente au Togo.** La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) n°2014-013 du 27 juin 2014 et les textes organisant les missions et attributions des administrations financières et des corps de contrôle, dont l'Inspection générale des finances (IGF) et la Cour des comptes, établissent clairement la mission d'évaluation de la performance qui incombe à ces structures. Sur cette base, la mise en œuvre opérationnelle de la démarche de performance a été initiée depuis deux exercices. Elle se traduit actuellement par la production des rapports annuels de performance (RAP) par les ministères sectoriels, par l'intégration d'une partie consacrée à l'analyse de ces rapports dans le rapport sur l'exécution de la loi de finances (RELF) publié par la Cour des comptes et par leur visa par le contrôleur financier central.

**La pratique actuelle de suivi de la performance des programmes ne permet pas d'établir un chaînage vertueux entre performance de l'exercice passé et budgétisation de l'exercice à venir.** Les deux rapports de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de finances, intégrant une analyse des rapports annuels de performance, ont porté sur les exercices 2021 et 2022 et ont été respectivement publiés en décembre 2022 et septembre 2024 alors que, selon les dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, ils auraient dû être joints au projet de loi de règlement (PLR) transmis au Parlement fin septembre 2022 pour l'exercice 2021 et fin septembre 2023 pour l'exercice 2022 (ndlr, le rapport sur l'exécution de la loi de finances pour l'exercice 2023 a été

publié le 20 novembre 2025). L'article 50 de la LOLF a exigé que «le projet de loi de règlement est accompagné (...) des rapports annuels de performance par programme rendant compte de leur gestion et de leurs résultats». Ce retard s'explique notamment par les délais tardifs de transmission des rapports annuels de performance à la Cour des comptes, qui lui sont remis directement par les ministères sectoriels. De fait, si la direction générale du budget et des finances pilote la production des projets annuels de performance (PAP) des ministères, elle n'intervient pas dans la procédure actuelle de production de leurs rapports annuels de performance et n'utilise pas les données issues du suivi de la performance des programmes dans la discussion budgétaire.

Le calendrier qui a été suivi pour produire les rapports annuels de performance et le rapport sur l'exécution de la loi de finances relatifs à l'exercice 2022 met en évidence des retards de production à plusieurs niveaux pour être en capacité de réaliser un chaînage vertueux : lancement des travaux et transmission tardifs des RAP à la Cour des comptes (travaux lancés par la Cour fin mars 2023 et transmission des RAP au deuxième trimestre 2023) ; longs délais d'enquête de la Cour pour produire la version provisoire du RELF (de fin septembre 2023 à février 2024) ; réponse tardive du ministère des finances pour apporter ses réponses à la version provisoire du RELF (4 mois de contradiction alors que le délai prévu par la Cour est d'un mois).

**La qualité des rapports annuels de performance des programmes budgétaires est à renforcer, dans la perspective du déploiement d'évaluations des politiques publiques.** La production des rapports annuels de performance ne repose pas sur une procédure formalisée, notamment entre les ministères sectoriels, la direction générale du budget et des finances et la Cour des comptes, ce qui affecte leur qualité. Dans la mesure où la direction générale du budget et des finances n'est pas destinataire des rapports annuels de performance des ministères sectoriels avant leur transmission à la Cour des comptes, ceux-ci sont transmis à la Cour des comptes sans vérification de leur conformité à la maquette élaborée par la direction générale du budget et des finances, et avec le risque d'absence de symétrie avec les indicateurs des projets annuels de performance, ou d'indicateurs non pertinents ou peu compréhensibles. L'absence de procédure formalisée ne permet pas non plus de respecter un calendrier qui assure le chaînage vertueux entre exécution et prévision. En l'absence d'un contrôle qualité approfondi du ministère des finances sur les rapports annuels de performance des ministères sectoriels, les risques d'une fiabilité insuffisante des informations transmises à la Cour des comptes sur le suivi de la performance des programmes sont réels, comme l'absence de symétrie entre la structure des projets annuels de performance et des rapports annuels de performance, l'hé-



Une délégation togolaise avec le FMI à Washington (photo d'illustration)

térogénéité des maquettes de présentation des résultats, des indicateurs non pertinents ou peu compréhensibles. En conséquence, dans l'attente d'une démarche de performance consolidée, l'évaluation des politiques publiques, qui s'appuie dans ses méthodes quantitatives notamment sur la production des indicateurs et résultats dans les rapports annuels de performance, reste naissante au Togo.

**La démarche d'évaluation des politiques publiques au Togo est encore naissante.** Le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques de développement (DIPD), mis en place depuis 2010 pour le pilotage de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), n'a pas bien fonctionné

suite à la faiblesse des capacités techniques en matière d'évaluation des politiques publiques (...) Des actions de renforcement des capacités ont été conduites, particulièrement auprès de la Cour des comptes, sur les concepts de l'évaluation des politiques publiques, mais aucun exercice d'évaluation n'a encore été engagé à ce stade, à la date de la mission. La stabilisation du dispositif de suivi de la performance des programmes dans les PAP et les RAP, ainsi que le développement de l'analyse et de l'évaluation des résultats dans le cadre de l'examen annuel de la Cour des comptes pour le RELF et en développant les audits de performance des inspections et de la Cour des comptes, sont des préalables au déploiement de démarches d'évaluations de politiques

publiques à plus long terme. A noter que, au même moment que la mission, le FMI appuya un atelier de formation sur l'évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires, du 25 au 26 juin 2025. La soixantaine de participants ont exprimé des besoins de renforcement des capacités, portant sur l'approfondissement des connaissances sur le dispositif de suivi de la performance des programmes (PAP, RAP, indicateurs, évaluation de la performance), sur le suivi de la performance des entreprises publiques et sur la méthodologie des audits de performance.

Sur la base de ces constats, la mission propose **cinq recommandations** principales : adopter un calendrier et un mode opératoire partagés entre le ministère des finances et la Cour des comptes pour le dépôt, dans les délais prévus par la LOLF, des annexes au projet de loi de règlement, notamment pour transmettre les rapports annuels de performance suffisamment tôt afin d'assurer la production du rapport sur l'exécution de la loi de finances sur l'exercice passé avant l'examen du projet de loi de finances de l'année à venir ; renforcer le rôle de la direction générale du budget et des finances dans la production des rap-

## DES 7 AXES PRIORITAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EN 2026

### La validation des échelles de compétences scolaires et l'arrimage de la formation et la recherche à la réalité du terrain en bonne place

#### F. Woussou

Les 22 et 23 décembre 2025, le Ministère de l'Éducation nationale a procédé à la finalisation et de validation des échelles de compétences du préscolaire en mathématiques et en langue et communication suite aux travaux techniques engagés depuis un moment. Un atelier a permis d'aligner ces outils sur les programmes en vigueur et de préparer l'élaboration des items d'évaluation, conformément aux options techniques nationales.

Pour la réalisation des objectifs fixés au titre de 2026, les efforts du ministère seront centrés sur l'opérationnalisation du décret sur les passerelles entre enseignement général et professionnel pour favoriser l'emploi des jeunes ; la mise en œuvre de trois stratégies nationales adoptées en 2024 (Éducation préscolaire, Éducation inclusive et Enseignement technique ainsi que formation professionnelle). Au gouvernement, on indique que la validation des échelles de compétences, s'inscrit dans la volonté du gouvernement togolais de renforcer la qualité du système éducatif et de doter le pays d'outils d'évaluation adaptés aux réalités nationales.

Dans le cadre du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base, le Gouvernement togolais, avec l'appui du Partenariat mondial pour l'éducation et de l'Association internationale de développement (IDA), a engagé un vaste processus de



Mama OMOROU, le Ministre de l'éducation nationale

renforcement du système national d'évaluation des apprentissages, confié au Centre national d'évaluation et d'apprentissage (CNEA). « S'inscrivant dans la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation 2020-2030 et de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, ce processus vise à doter notre pays d'outils d'évaluation pertinents, en adéquation avec les programmes d'enseignement et les réalités nationales, afin d'améliorer le suivi des performances des élèves et d'optimiser le pilotage de la qualité du système éducatif », indique-t-on.

Le CNEA a donc entrepris, depuis 2024, l'élaboration du cadre national d'évaluation des apprentissages, l'analyse curriculaire des niveaux préscolaire, primaire et secondaire 1, ainsi que le développement des échelles de compétences correspondantes. « La validation de ces échelles de compétences constitue une étape dé-

cisive pour l'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire au Togo. Les résultats attendus permettront de mieux évaluer les acquis des apprenants et de renforcer l'équité et l'efficacité du système éducatif togolais », indique-t-on au ministère de l'éducation.

La mise en œuvre des passerelles entre enseignement général et professionnel fait partie des 7 axes autour desquels s'articulent les priorités pour 2026.

Il s'agit de renforcer un accès équitable à la formation et à l'enseignement, avec une modulation particulière pour les filles, les enfants handicapés et les zones rurales; améliorer la propension à la qualité et à l'excellence en œuvrant davantage au renforcement de la crédibilité du système éducatif et des curricula à tous les niveaux, au soutien à la formation des enseignants et à la valorisation de la fonction enseignante avec une exigence de résultat pour tous; arriver

mer la formation et la recherche à la réalité du terrain avec la mise en place des équipements pour l'éveil de la petite enfance et le renforcement du conseil national qui allie formation, emploi et recherche.

Apporter une touche à l'innovation et à la recherche pédagogique et scientifique à travers le développement de centres d'innovation pédagogique, la culture de la recherche appliquée au développement avec un accent particulier sur l'expérimentation; amplifier une digitalisation maîtrisée du secteur avec une dématérialisation des démarches administratives; développer les compétences transversales et citoyennes des apprenants grâce à la promotion d'activités périscolaires et parascolaires qui renforcent le profil de sortie des apprenants ; et renforcer la concertation et la gouvernance à travers un système d'information robuste, des mécanismes de suivi-évaluation rigoureux et une redevabilité accrue font aussi partie des priorités.

Au ministère de l'éducation, on informe que ces réformes seront accompagnées de la mise en œuvre des projets de réhabilitation et de renouvellement des équipements techniques des établissements, notamment le lycée technique d'Adidogomé ; réhabilitation de salles de classes et acquisitions de tables baines ; études de faisabilité pour la construction des CETFP de Borgou et Cinkassé dans le cadre du programme d'urgence de résilience sociale PURS.

## FOOTBALL/

## La FIFA signe un accord avec Dubaï pour remplacer la cérémonie des trophées The Best

Dans un communiqué publié le 29 décembre dernier, la FIFA a annoncé la création d'une nouvelle cérémonie de remise de trophées en partenariat avec le conseil des sports de Dubaï. Ladite cérémonie suppléera celle des trophées The Best à partir de 2026.

Hervé A.

Ousmane Dembélé sera donc le dernier lauréat du trophée The Best de meilleur joueur dans sa forme actuelle. Comme annoncé via un communiqué, la FIFA a signé un partenariat avec le conseil des sports de Dubaï pour organiser une toute nouvelle cérémonie officielle de remise des trophées de l'instance, à partir de 2026. Cette cérémonie sera la seule à décerner des prix remis par la FIFA.

"Nous sommes ravis de nous associer à Dubaï, une ville qui vit et respire le football, pour créer cet événement de portée internationale", a déclaré le Président Infantino. "Au-delà d'une cérémonie de remise de prix, cet événement constitue l'occasion de célébrer le football de manière originale et d'honorer officiellement les personnalités et les équipes les plus marquantes de l'année, sur le terrain et en dehors."

Son Altesse le cheikh Mansoor ben Mohammed ben Rashid Al Maktoum, président du Conseil des Sports de Dubaï, a quant à lui déclaré : "Le Conseil des Sports de Dubaï est extrêmement satisfait du partenariat qui le lie à la FIFA et qui a notamment débouché sur l'annonce par Gianni Infantino de nombreuses initiatives qui ont et auront des retombées sur le paysage footballistique mondial.

Nous sommes ravis de la signature du protocole d'accord, qui renforce la coopération existante entre nos deux



entités et illustre la position clé occupée par Dubaï sur l'échiquier international du football. Il souligne en outre le rôle de la ville dans le développement du football partout dans le monde ainsi que son engagement à garantir un avenir radieux au sport le plus populaire de la planète, ce qui passe notamment par la mise en œuvre d'initiatives novatrices, la mise à l'honneur de personnalités exceptionnelles et l'organisation de grands événements.

Dubaï entend soutenir le développement du système sportif international dans son ensemble, et du football en particulier. La ville dispose de tous les éléments requis pour mener à bien cette mission et renforcer la place des Émirats arabes unis dans le monde du sport."

Les trophées The Best étaient remis par la FIFA depuis 2016. L'instance avait auparavant déjà remis un trophée de

meilleur joueur de la FIFA entre 1991 et 2009, puis avait fusionné son prix avec le Ballon d'Or de 2010 à 2015. De son côté, le conseil des sports de Dubaï est partenaire d'une autre cérémonie de remise de trophées depuis 2010, les Globe Soccer Awards, dont la cérémonie a lieu aux Émirats arabes unis depuis 2010. La dernière édition de cette remise de prix a eu lieu le 28 décembre 2025.

## BRÈVES

## La belle prime offerte par le président du Cameroun

Après leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, les joueurs du Cameroun vont recevoir une belle prime d'environ 30.000 euros chacun, débloquée par le président Paul Biya et le ministre des Sports.

L'argent après la qualification. Au lendemain de la victoire du Cameroun en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations contre l'Afrique du Sud (2-1), le président de la République Paul Biya a décidé de récompenser la sélection en ordonnant le paiement des primes de victoire et de qualification. Le ministre des Sports et de l'éducation physique (Minsep), Narcisse Mouelle Kombi, a annoncé la nouvelle dans une déclaration.

"Félicitations aux Lions indomptables qui, à la faveur de leur victoire contre les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud, viennent d'accéder aux quarts de finale de la compétition", a-t-il commenté. "En guise d'encouragement et de motivation supplémentaires, le Minsep, au nom de l'Etat, vient d'ordonner le paiement de leurs primes de qualification et de victoire, d'un montant cumulé de 18.180.000 francs CFA par joueur. Vive le Cameroun qui gagne!"

Cela équivaut à un peu plus de 27.700 euros par joueur. Au prochain tour, les joueurs de David Pagou affronteront le Maroc, pays organisateur et grand favori pour le titre, vendredi (21h). Et ils ont bien l'intention de créer la surprise, puis de remporter le titre.

## Novak Djokovic claque la porte

Novak Djokovic a surpris, dimanche soir, en annonçant qu'il se retirait du PTPA, un syndicat qu'il avait cofondé, en 2020, avec la complicité du Canadien Vasek Pospisil.

Novak Djokovic a annoncé dimanche soir qu'il quittait la Professional Tennis Players Association (PTPA), le syndicat de joueurs qu'il avait cofondé avec le Canadien Vasek Pospisil en 2020. L'ancien numéro 1 mondial, 38 ans, a justifié cette décision sur les réseaux sociaux. "Il est devenu clair que mes valeurs et mon approche ne sont plus alignées avec la direction actuelle de l'organisation."

Le Serbe a également fait part de "préoccupations" concernant la "transparence, la gouvernance et la manière dont ma voix et mon image ont été représentées" au sein du syndicat. Djokovic avait créé la PTPA avec l'ambition de donner plus de poids aux joueurs dans les décisions concernant le tennis professionnel.

En mars 2025, l'organisation avait lancé une série d'actions en justice visant plusieurs instances de gouvernance du sport, dont l'ATP et la WTA. Celles-ci étaient notamment accusées de promouvoir un "système corrompu, illégal et abusif".

"Je continuerai à me concentrer sur le tennis et ma famille et ma contribution à ce sport, en accord avec mes principes et mon intégrité. Je souhaite le meilleur aux joueurs et à toutes les personnes impliquées, mais, pour moi, ce chapitre est clos", conclut Novak Djokovic.

## Ruben Amorim n'est plus le coach de Manchester United

Fin de l'aventure pour Ruben Amorim à Old Trafford. Un peu plus d'un an après son arrivée, l'entraîneur portugais a été remisé par Manchester United ce lundi. Il paye les résultats en dents de scie des Red Devils, qui n'occupent que la sixième place de Premier League après 20 journées de championnat.

Un peu plus d'un an après son arrivée en tant qu'entraîneur de Manchester United, Ruben Amorim a été licencié. Les Red Devils l'ont annoncé lundi, au lendemain d'un match nul 1-1 face à Leeds en championnat. L'Écossais Darren Fletcher, ancien joueur du club, sera sur le banc mancunien lors du déplacement à Burnley mercredi en Premier League.

L'entraîneur portugais de 40 ans avait été nommé en novembre 2024, quelques semaines après l'éviction du Néerlandais Erik ten Hag. En 63 matchs, Ruben Amorim n'a connu la victoire qu'à 25 reprises, pour 23 défaites et 15 matchs nuls. United avait terminé la saison 2024/2025 à la 15e place du championnat et avait perdu la finale de l'Europa League contre Tottenham.

Cette saison, le club, renforcé au mercato estival par Senne Lammens, entre autres, a mieux réussi son début d'exercice en Premier League mais n'a gagné qu'un seul de ces cinq derniers matchs. Il pointe à la sixième place après 20 journées, avec 17 points de retard sur le leader Arsenal.

**Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

**Service photographie  
Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature  
LAWSON Laté**

**Graphisme  
Guillaume BOGLA**

**Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

**Siège:** Wuiti - Nkafu  
**Tél:** 22 61 35 29 / 90 05 94 28  
**e-mail:** patrie006@yahoo.fr  
**Casier N°:** 60 / M.P.

**Impression**  
Groupe de presse L'Union

**Tirage:** 2500 exemplaires



à des recommandations concrètes, traçant ainsi la voie pour notre Mouvement olympique. Je suis motivée par la volonté et la détermination que vous mettez dans ce processus. Ensemble, nous bâtirons un Mouvement olympique fort, uni et pleinement tourné vers l'avenir." Kirsty Coventry conclut sa déclaration en émettant un souhait : "faire de cette année olympique une année d'unité, d'inspiration et de progrès pour l'ensemble de notre communauté."

## OLYMPIISME/

## Kirsty Coventry espère une année " d'unité, d'inspiration et de progrès "

À l'occasion du passage en 2026, Kirsty Coventry s'est exprimée dans une vidéo de trois minutes sur les canaux du CIO. La présidente a tenu à faire part "de toute sa gratitude" pour "le soutien et les encouragements remarquables" qu'elle a reçus depuis sa prise de fonction. "Durant ces six derniers mois, j'ai eu le privilège de rencontrer nombre d'entre vous, d'écouter, d'apprendre et de ressentir l'énergie qui porte notre Mouvement olympique. Votre passion et votre engagement m'inspirent chaque jour."

"Nous avons tant à espérer en ce début d'année olympique si particulière. Dans quelques semaines, les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 réuniront les meilleurs athlètes de sports d'hiver dans la belle Italie - un pays qui vit et respire la passion, souligne l'ancienne nageuse. Ces Jeux emmèneront les athlètes et les fans dans des lieux où les sports d'hiver font partie intégrante de la vie quotidienne, en mettant en valeur les sites de classe mondiale déjà existants et en célébrant les régions qui vivent et respirent au rythme du sport. Les Jeux de Milan-Cortina seront des Jeux d'hiver d'un nouveau genre, où l'innovation rencontrera la tradition, où la parité hommes-femmes atteindra de nouveaux sommets et où des paysages emblématiques offriront un cadre spectaculaire. Pour ces premiers Jeux de ma

## LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE ET OPÉRATION KOUNDJOARÉ

## Le bilan présenté aux députés

## Late Pater

Protéger, c'est la première des priorités que le Président du conseil, Faure Gnassingbé, dit avoir fixé à son gouvernement. Et quand il l'évoquait lors de son message de vœux pour l'année 2026, il parlait d'abord, entre autres, de sécurité par les armes, pour les familles, les villages et tout le territoire. «*Dans une région instable, nos forces de défense et de sécurité agissent avec courage et bravoure : elles protègent nos populations et tiennent nos frontières (...) Quand un enfant peut aller à l'école en paix, nous renforçons la sécurité.*

Au Togo, sécurité et défense forment un tout dans la protection du citoyen. Et depuis 2020, parler de sécurité renvoie à la loi de programmation militaire. C'est le cadre légal d'expression à travers les crédits budgétaires mis à disposition pour le fonctionnement de l'administration du ministère de la défense nationale (dépenses de personnel et de biens et services) et les investissements (acquisition de matériels majeurs, infrastructures). Pour l'année 2026, le ministère de la défense dispose d'un crédit de paiement de 17,407 milliards de francs Cfa. Une deuxième loi de programmation militaire 2026-2030 est prévue. Dans ce sens, «*les contrats opérationnels sont en cours d'élaboration par les différentes armées ; les besoins essentiels ont été identifiés, priorisés et déjà matérialisés dans le budget 2026 ; la valorisation de ces besoins permettra de disposer d'une estimation financière qui sera traduite en loi de programmation et soumise à l'approbation de la hiérarchie. Cela permettra de sécuriser par la loi les besoins de dépenses militaires ainsi que leur financement*», a précisé le gouvernement aux députés. Dans sa première année de mise en œuvre, la future loi va aider, en priorité, à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des forces armées togolaises ; disposer d'un personnel suffisant et particulièrement qualifié, en adéquation avec le format d'armée actualisé voulu ; disposer de matériels et équipements modernes adaptés



Faure Gnassingbé auprès des militaires de l'opération Koundjoaré

aux défis actuels, notamment la menace terroriste ; poursuivre l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel ; poursuivre la réalisation des projets d'infrastructures de défense ; élargir les actions médicales gratuites au profit des populations et renforcer les contrôles de zones ; étendre les capacités d'accueil de l'Ecole de formation des officiers des forces armées togolaises (FAT) ; et promouvoir les activités de cohésion armée. Parmi les projets inscrits, il y a l'opérationnalisation de la base marine de Goumoukopé, la construction d'infrastructures et l'extension des capacités d'accueil du CEOMP à Lomé, la construction d'infrastructures au CME Tchitchao et du centre national d'instruction et de perfectionnement des sapeurs-pompiers à Blitta, la construction et équipement des unités de secours d'urgence des sapeurs-pompiers dans 8 localités du Togo, la construction d'aménagement et d'équipement des dortoirs pour le GILAT, la construction et équipement de deux groupes régionaux de sécurité et d'intervention de gendarmerie nationale, la construction et équipement de 21 brigades territoriales types de gendarmerie, etc.

La loi de programmation militaire 2021-2025, c'est initialement 722,315 milliards de francs Cfa échelonnés sur cinq ans. Pour annoncer la deuxième loi de programmation militaire, le gouvernement a dû présenter le **bilan de la loi de programmation militaire 2021-2025**.

**De 2021 à 2024, le ministère de la défense nationale a bénéficié de 617,1 milliards**

de francs Cfa (cumul des chiffres issus des lois de finances rectificatives) contre une exécution de 664,4 milliards de francs Cfa (cumul des chiffres issus des comptes administratifs), soit un niveau d'exécution de 108%. L'exécution est supérieure à la prévision car des dépenses d'urgence (non budgétisées) ont été faites au niveau stratégique et imputées sur les lignes budgétaires du ministère de la défense nationale. Ces montants prennent en compte l'opération Koundjoaré contrairement aux dispositions de l'article 3 alinéa 2 de la loi de programmation militaire 2021-2025 qui prévoit que les coûts liés aux opérations intérieures et extérieures soient financés par un financement ad hoc. Les dépenses liées à cette opération Koundjoaré impactent ainsi significativement la mise en œuvre de la loi de programmation militaire, a détaillé le gouvernement lorsque les députés ont posé la question sur l'état actuel de mise en œuvre de ladite loi. Qui parle ainsi d'un bilan sous la vision ferme, signifiant que les exercices budgétaires en question sont bouclés et les chiffres consolidés. Sous l'angle de la vision globale, le bilan indique que le ministère a bénéficié de 736,3 milliards de francs Cfa contre une exécution de 736,6 milliards de francs Cfa à fin septembre 2025.

A la même occasion, le niveau d'avancement de l'**opération militaire Koundjoaré**. L'opération Koundjoaré est lancée en 2018 pour combattre le terrorisme djihadiste dans le nord du Togo,



Hommage aux victimes

années précédentes, on note une diminution considérable du nombre des attaques en général et des attaques directes sur les bases et les populations civiles en particulier ; une réduction des incursions suivies de vol de bétails ; beaucoup d'attaques par engins explosifs improvisés ont été déjouées grâce aux matériaux et au renforcement des compétences en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés. Globalement, la situation sécuritaire dans la zone septentrionale est sous contrôle et la défense de la frontière est assurée même si la menace demeure présente», a encore détaillé le gouvernement.

«Le gouvernement poursuit une approche intégrée et progressive pour renforcer la sécurité nationale et améliorer le

bien-être des populations. Les projets d'infrastructures médicales militaires, notamment la construction du centre militaire de traitement du cancer, démarré depuis 2023, et la construction et l'équipement du centre hospitalier des armées de Lomé, qui enregistre un taux d'exécution de 52,9%, illustrent l'engagement à moderniser les capacités sanitaires des forces armées tout en mobilisant des financements internes et externes. La mise en œuvre de la loi de programmation militaire 2021-2025, son extension à l'horizon 2030 et l'opération Koundjoaré témoignent d'une planification stratégique visant à sécuriser les frontières et à maintenir la stabilité», dit avoir retenu l'Assemblée nationale.

## GRANDES JOURNÉES PROMOTIONNELLES AUTOUR DES FILIÈRES RIZ, MAÏS ET MARAÎCHAGE

## Valorisation des produits locaux et renforcement des liens entre tous les acteurs de la chaîne agricole

## F. Woussou

Du 27 au 29 décembre 2025, c'était le chassé-croisé entre acheteurs et vendeurs de produits agricoles devant le siège de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) à Lomé. C'est dans le cadre des Grandes Journées Promotionnelles autour des filières riz, maïs et maraîchage, couplées à la 3ème édition du Mini Marché Paysan, une activité qui a bénéficié du projet appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA).

Pour les organisateurs, ces journées ont été une vraie réussite pour valoriser les produits locaux, renforcer les liens entre tous les acteurs de la chaîne agricole et permettre aux populations de s'approvisionner en produits frais directement auprès des producteurs. Grâce à cette initiative, de nombreuses familles ont pu se procurer des légumes, du maïs et du riz de qualité, tout droit sortis des champs togolais et des volailles pour leur fêtes de fin d'années.

Pendant ces trois jours, les producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs ont saisi l'occasion pour des discussions dans des panels d'échanges ponctués de débats enrichissants. Les participants ont eu droit à des formations pratiques diverses, des rencontres B2B pour créer des partenariats durables...

Il est à rappeler que le jeudi 18 décembre 2025, les Journées Promotionnelles Régionales se sont déroulées à Kara. Les producteurs, transformateurs et commerçants des filières riz, maïs, volaille et maraîchage avaient exposé leurs produits sur le terrain du CEG Tomdè. On y trouvait du riz étuvé parfumé, de la farine de maïs de qualité, des volailles bien élevées, des œufs et des légumes frais et de beaucoup de produits transformés localement. C'était aussi l'occasion pour les visiteurs de goûter et acheter directe-



ment auprès des producteurs, de découvrir les nouvelles techniques et variétés, et d'échanger avec les acteurs du secteur.

Il est à relever que le Togo est un pays essentiellement agricole. Mais il est de notoriété publique que la grande majorité de ses producteurs ne vivent pas de leurs productions. Le sujet a été abordé, quelques jours plus tôt, lors du Forum National de la Jeunesse sur la transformation des systèmes agroalimentaires et l'innovation au Togo, tenu les 22 et 23 décembre 2025, à l'UniPod de l'Université de Lomé. « Face aux défis de l'emploi des jeunes et du changement climatique, ce forum a offert un cadre stratégique d'écoute, de dialogue et de valorisation des réussites entrepreneuriales, tout en mettant en lumière les innovations et technologies agroalimentaires portées par la jeunesse », ont indiqué les organisateurs.

Le forum a permis de mieux appréhender les perceptions de la jeunesse envers le secteur agricole, d'échanger sur les succès de jeunes entrepreneurs modèles, de partager des innovations et technologies disponibles et de formuler des recommandations concrètes. Dans la déclaration finale, la jeunesse togolaise a adressé des recommandations à l'ensemble des parties prenantes et au gouvernement en prenant l'engagement d'assurer la relève générationnelle dans le secteur agricole du Togo. « J'ai eu l'honneur de participer au Forum National de la Jeunesse sur la Transformation des Systèmes Agro-alimentaires et l'Innovation au

Togo, tenu les 22 et 23 décembre 2025 à Lomé, à l'Université de Lomé (UniPod). Ce forum a été un cadre riche d'échanges et de réflexions autour de l'avenir de l'agriculture togolaise, en mettant la jeunesse au cœur de la transformation des systèmes agro-sylvopastoraux et halieutiques. Je repars de ce forum avec de nouvelles idées, une motivation renforcée et la conviction que la jeunesse togolaise a un rôle déterminant à jouer dans la souveraineté alimentaire et le développement durable de notre pays », a écrit sur ses réseaux sociaux, Mario Wassoukou, un participant au forum de la jeunesse.

Les centaines de participants, venus du monde agricole de toutes les régions du Togo, ont aussi appelé les différents acteurs intervenants du secteur à travailler de concert pour relever le niveau de vulnérabilité des producteurs et des transformateurs qui peinent à vivre de leur travail.

Il est à rappeler que le forum a été organisé par la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles (CTOP), le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et le Réseau des Jeunes Producteurs et Professionnels Agricoles (REJEPPAT), avec l'appui de la FAO et du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources Animales et de la Souveraineté Alimentaire (MAPRASA), cet événement vise à rendre le secteur agro-sylvopastoral et halieutique plus attractif et rentable pour la jeunesse.

## VALORISATION DES PERSONNES ÂGÉES

## Des réformes institutionnelles pour mieux encadrer les aînés

## Etonam Sossou

Le Togo fait face à une mutation démographique majeure marquée par la progression rapide du nombre de personnes âgées. En 2010, les aînés représentaient 5,6 % de la population togolaise. En 2025, cette proportion est estimée à 12 %, traduisant un vieillissement progressif de la population. Une évolution qui pousse les autorités togolaises à adapter leurs politiques publiques afin de répondre aux besoins spécifiques de cette frange de la population et de garantir une vieillesse digne, active et épanouie.

Pour se conformer aux recommandations du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, le gouvernement togolais a engagé plusieurs réformes structurantes. Parmi les initiatives phares figure la création d'une Direction des personnes âgées, chargée de coordonner les actions en faveur des seniors. À cela s'ajoute le soutien renforcé au Conseil national consultatif des personnes âgées, désormais doté de démembrements dans toutes les préfectures du pays. Ces structures visent à renforcer la participation des personnes âgées aux processus de prise de décisions, tant au niveau local que national, et à favoriser leur implication active dans la vie publique.

Sur le plan de la protection sociale, l'Etat a consolidé les mécanismes existants à travers la Caisse de retraite du Togo (CRT) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Ces dispositifs permettent aux retraités de l'administration publique et du secteur privé de bénéficier de prestations adaptées à leurs besoins. En parallèle, l'Institut national d'assurance maladie (INAM) facilite l'accès aux soins de santé pour les retraités de l'administration publique, réduisant ainsi la vulnérabilité sanitaire des personnes âgées, souvent confrontées à des pathologies chroniques.

Conscient que le bien-être des aînés ne se limite pas aux seules questions financières et sanitaires, le gouvernement a également investi dans des initiatives sociales. Des centres de détente et de loisirs dédiés aux personnes âgées ont été intégrés dans les politiques publiques. Un premier centre est déjà opérationnel à Dapaong, tandis que des projets similaires sont en cours de réalisation à Kara et à Lomé. Par ailleurs, des dispositions ont été introduites dans le Code des personnes et de la famille afin de renforcer les droits des parents démunis, notamment en leur garantissant l'accès à une pension alimentaire. Ces mesures offrent un filet de sécurité juridique et sociale aux aînés les plus vulnérables.

Malgré ces avancées, des défis persistent, notamment en matière d'information et de sensibilisation. Pour y répondre, le gouvernement intensifie ses actions de communication en faveur d'une vieillesse saine et active. Des guides pratiques ont été diffusés sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels « Vieillir en bonne santé : quelles précautions à prendre » et le Guide actualisé du retraité : du début de la carrière à la retraite. Ces outils visent à mieux préparer les citoyens à la vieillesse, à faciliter l'accès aux droits existants et à promouvoir les opportunités offertes par les institutions publiques.

## SANTÉ / TROUBLE DÉPRESSIF

Communément appelé dépression, le trouble dépressif peut conduire au suicide... On en guérit

(suite de la page 2)  
associées à la prise d'antidépresseurs. Les antidépresseurs ne sont pas nécessaires pour traiter la dépression légère.

Les psychothérapies peuvent modifier la façon de voir les choses, de faire face aux difficultés ou d'établir des relations avec autrui. Il peut s'agir d'une thérapie par la parole avec des professionnels, voire avec des thérapeutes non professionnels encadrés. La thérapie par la parole peut se dérouler en présentiel ou en ligne. Certains manuels d'auto-assistance, sites Web et applications mobiles proposent des aides psychologiques.

Les psychothérapies efficaces de la dépression sont les suivantes :

- activation comportementale
- thérapie cognitivo-comportementale
- psychothérapie interpersonnelle

· thérapie de résolution de problèmes.

Parmi les antidépresseurs, on peut

**1 personne sur 5**  
a souffert ou souffrira d'une dépression au cours de sa vie



citer les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), tels que la fluoxétine.

Les soignants doivent tenir compte des effets indésirables possibles associés aux antidépresseurs, de la capacité à proposer l'une ou l'autre des interventions (en termes de compétences et/ou de disponibilité du traitement) et des préférences individuelles.

Les antidépresseurs ne doivent pas être utilisés pour traiter la dépression chez l'enfant et ne sont pas non plus à prescrire en première intention aux adolescents, chez qui ils doivent être utilisés avec une très grande

prudence.

La prise en charge des troubles bipolaires repose sur différents médicaments et traitements.

**Auto-prise en charge**

Il peut être important de se prendre en charge soi-même pour soulager les symptômes de la dépression et favoriser le bien-être général.

**Ce que vous pouvez faire :**

- essayez de continuer à faire des activités que vous appréciez auparavant
- restez en contact avec vos amis et votre famille
- faites de l'exercice régulièrement, ne serait-ce qu'une courte promenade

· respectez autant que possible vos habitudes alimentaires et de sommeil · évitez de boire de l'alcool ou buvez-en moins et ne consommez pas de drogues illicites, car cela peut aggraver la dépression

- parlez de ce que vous ressentez à une personne de confiance
- consultez un médecin.

Si vous avez des idées suicidaires :

- appelez-vous que vous n'êtes pas seul et que de nombreuses personnes ont vécu ce que vous vivez et ont trouvé de l'aide
- parlez de ce que vous ressentez à une personne de confiance

- consultez un médecin ou un professionnel en mesure de vous donner des conseils
- adhérez à un groupe d'entraide.

Si vous pensez que vous risquez immédiatement de vous faire du mal, contactez un service d'urgence ou un service téléphonique d'aide par l'écoute.

**Action de l'OMS**

Le Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS décrit les mesures à prendre pour offrir des interventions appropriées aux personnes atteintes de troubles mentaux, dont la dépression.

La dépression, l'automutilation et le suicide figurent parmi les problèmes de santé prioritaires couverts par le Programme d'action Combler les lacunes en santé mentale (mhGAP) de l'OMS. Ce programme a pour but d'aider les pays à élargir les services destinés aux personnes atteintes de troubles mentaux, neurologiques ou liés à l'utilisation de substances psychoactives, moyennant des soins dispensés par des soignants qui ne sont pas spécialisés en santé mentale.

L'OMS a élaboré de brefs manuels présentant les interventions psychologiques pouvant être dispensées par des thérapeutes non professionnels aux individus et aux groupes en cas de dépression. Le



manuel Gestion des problèmes Plus, par exemple, décrit l'utilisation de l'activation comportementale, de la gestion du stress, de la thérapie par la résolution des problèmes et du renforcement du soutien social. Par ailleurs, le manuel Thérapie interpersonnelle (YTP) de groupe pour la dépression décrit la thérapie de groupe utilisée pour soigner la dépression. Enfin, le manuel Penser sain couvre l'utilisation de la thérapie cognitivo-comportementale pour la dépression périnatale.

## DATES

## RÉSULTATS

MARDI 30 - 12 - 2025			
MERCREDI 31 - 12 - 2025			
VENDREDI 02 - 01 - 2026			
SAMEDI 03 - 01 - 2026			
LUNDI 05 - 01 - 2026			
GROS LOTS DU TIRAGE N°1824 DE LOTO BENZ DU 31 DECEMBRE 2025  @ LOMÉ # Point de vente 30428 * Un (01) gros lots de 1.420.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°445 DE LOTO Sam DU 03 JANVIER 2026  @ LOMÉ # Point de vente 60741 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE LOTO BOOM NUMÉRO 131 DU 30 DECEMBRE 2025  @ LOMÉ # Point de vente 60742 * Un gros lot de 1.200.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°131 DE LOTO KING DU 02 JANVIER 2026  @ LOMÉ # Point de vente 90752 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°889 DE LOTO KADOO DU 02 JANVIER 2026  @ LOMÉ # Point de vente 70831 * Un (01) super lot de 1.075.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°445 DE LOTO Sam DU 03 JANVIER 2026  @ KÉVÉ # Point de vente 90232 * Un Super gros lot de 2.625.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°131 DE LOTO KING DU 02 JANVIER 2026  @ DAPAONG # Point de vente 10152 * Deux gros lots de 1.250.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°132 DE LOTO BINGO DU 03 JANVIER 2026  @ LOMÉ # Point de vente 90426 * Un (01) gros lot de 1.494.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°131 DE LOTO KING DU 02 JANVIER 2026  @ ADÉTICOPÉ # Point de vente 50959 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°131 DE LOTO KING DU 02 JANVIER 2026  @ ADÉTICOPÉ # Point de vente 30039 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°132 DE LOTO BINGO DU 03 JANVIER 2026  @ ADÉTICOPÉ # Point de vente 70843 * Un (01) gros lot de 1.114.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°470 DE LOTO MATINAL DU 02 JANVIER 2026  @ ADÉTICOPÉ # Point de vente 50666 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA



TOUS LES  
VENDREDIS **13H**

# LOTO KADOO



90



5



NUMÉRO VERT **8600**

f LonatoLoto590

www.lonato.tg